



ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES



Suite à la loi de transformation de la Fonction publique, la capacité de contrôle des actes de gestion des agents publics a été entravée... mais pas supprimée. Face au rectorat et luttant contre le fonctionnement dégradé des PIAL, les militantes et militants de la FSU continuent à défendre les collègues en les conseillant et en les aidant dans leurs démarches, en intervenant pour faire valoir les droits de toutes et tous dans la transparence. En votant FSU, battons-nous pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux pour les AED et AESH.

Benoît Teste
Secrétaire général
de la FSU

Vos élu·es agissent pour :

VOTRE SALAIRE

Pour la FSU, les AED et les AESH doivent être rémunéré·es sur la base d'une grille de catégorie B revalorisée, garantissant une progression régulière du traitement et reconnaissant leur niveau de qualification. Nous exigeons que le salaire minimum soit porté à 1 850 € nets mensuels et l'indexation du salaire sur les prix. Grâce aux interventions de la FSU en CTM, le versement de l'indemnité REP et REP+ pour les AED et AESH est enfin prévue au budget 2023.

VOTRE EMPLOI D'AESH

Bien qu'exerçant une mission de service public pérenne, les AESH demeurent des agent·es contractuel·les de l'État au statut précaire : quotité de travail trop faible, salaire minimum, conditions de travail indignes... La FSU s'engage pour votre avenir en portant la demande de création d'un corps statutaire assurant une reconnaissance professionnelle, une perspective de carrière et une hausse de rémunération.

VOTRE EMPLOI D'AED

Le recrutement des AED par les établissements est la principale cause de précarité. La FSU revendique le recrutement par les recteurs de tous les AED, y compris en CDD et que la possibilité de signer des contrats de trois ans soit donnée à celles et ceux qui le souhaitent. Le chantage au renouvellement doit cesser !

VOS DROITS

En tant qu'agent·es sous contrat, les AED et AESH sont soumis·es aux décisions arbitraires de leur employeur, le plus souvent à leurs dépens. La FSU s'engage pour une gestion plus respectueuse de vos droits : application de la réglementation commune aux contractuel·les, amélioration des droits à congés ou à formation, accès à l'action sociale...

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU





DANS LES ACADEMIES

Les él·u-es et militant·es des syndicats de la FSU travaillent à vos côtés dans les établissements, les écoles et les services, partageant votre quotidien. La FSU construit les mobilisations nécessaires avec les personnels et porte dans toutes les instances leurs revendications.



CCP

Commission Consultative Paritaire

Refus de temps partiel, de congé formation ou d'absence pour préparer un concours, sanctions disciplinaires, licenciement, révision du compte rendu de l'entretien professionnel... malgré la loi de Transformation de la Fonction publique, les CCP conservent un rôle de défense des droits des personnels. Les él·u-es de la FSU, majoritaires dans la profession, y siègent déterminé·es pour garantir les intérêts de toutes et tous.

ÉLU EN CCP il témoigne



AED dans un collège et élu en CCP j'interviens auprès des chefs d'établissement pour que les collègues aient droit à leur temps de formation ou aux autorisations d'absence pour passer les concours. En CCP, nous défendons les collègues en cas de licenciement ou de non-renouvellement injustifié. Pour des AED reconnu·es, votez FSU !

Adrien Carret
AED

ABANDON DES PIAL POUR UNE MEILLEURE GESTION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Les PIAL servent à camoufler le sous-investissement massif de l'État en matière de handicap alors que la loi de 2005 impose l'obligation de moyens. La FSU dénonce la mutualisation qui est devenue la norme avec le PIAL et dégrade la qualité de la scolarisation des élèves en situation de handicap et les conditions de travail des AESH et des enseignant·es. La FSU revendique l'abandon des PIAL et une politique d'inclusion centrée sur les besoins de l'élève.

ÉLUE EN CCP elle témoigne



En CCP, je porte les revendications des AESH et j'interviens pour que nos droits soient respectés. Avec la FSU, nous nous battons pour un statut de la Fonction Publique, des formations de qualité, la fin du temps partiel imposé, une reconnaissance de notre place au sein de la communauté éducative. Voter FSU, c'est faire avancer nos droits !

Pascaline Bon
AESH 1^{er} degré

VIE SCOLAIRE

Améliorer les conditions de travail des AED est une nécessité. Leurs missions doivent être reconnues à leur juste valeur, pour le bien des élèves et le bon fonctionnement des établissements. La FSU exige l'allègement général du temps de travail des AED notamment pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent de poursuivre leurs études. Le recrutement d'AED en nombre suffisant doit permettre à chacun·e d'exercer ses missions dans les meilleures conditions.

ÉLUE EN CCP elle témoigne



Après avoir exercé pendant 6 ans en CDD, je suis aujourd'hui en CDI et je sié debate en CCP où je défends les droits de mes collègues. Avec les él·u-es FSU en comité technique, nous nous battons pour le versement de l'indemnité compensatrice de la CSG, pour le respect des préconisations MDPH, pour l'augmentation des quotités de travail et des salaires.

Catherine Soares
AESH 2^e degré



ENGAGÉ·ES POUR LE SERVICE PUBLIC



#FSUpourGAGNER

